

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ANATOMIE NEUROLOGIQUE			
Code	PAEG1B78ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Erwan GUILLERY (erwan.guillery@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement propose une étude descriptive et fonctionnelle de l'anatomie du système nerveux central et du système nerveux périphérique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.6 Exercer son raisonnement scientifique
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie doit avoir acquis une connaissance de base en Anatomie Neurologique (C1.1, 1.6). Il doit pouvoir reconnaître les différents systèmes et organes des systèmes nerveux humains (C1.1, 1.6) et de détailler avec un vocabulaire adapté, leurs structures et leurs fonctionnements en expliquant les mécanismes physiologiques associés (C1.1, 1.6, C5.1).

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B78ERGA Anatomie neurologique 24 h / 3 C

Contenu

- Notions de base du système nerveux : définitions et vues d'ensemble ; termes topographiques et nomenclature anatomique ; le tissu nerveux ; la barrière hémato-encéphalique ; notions d'embryologie du système nerveux
- Les enveloppes protectrices du système nerveux central et le système ventriculaire: les enveloppes osseuses, les méninges, le système ventriculaire.
- La moelle épinière et les voies ascendantes et descendantes.
- Le système nerveux périphérique.

- Le système nerveux autonome.
- Les nerfs crâniens.
- Le tronc cérébral ; Le cervelet ; Le diencephale ; Le télencéphale.

Démarches d'apprentissage

Cours théorique avec utilisation du système multimédia. Travaux dirigés. Sur base des cours disponibles sur la plateforme, il est demandé aux étudiants de préparer le cours en prenant connaissances des supports avant les présentations théoriques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Explications approfondies sur sollicitation des étudiants.
Des examens formatifs seront proposés sous forme de travaux ou avec mise en condition comme à l'examen.

Sources et références

VITTE et CHEVALLIER, Anatomie Tome 4 : Neuro-anatomie, 4ème édition, Médecine-Sciences, Flammarion, 2008
MARIEB, Anatomie et physiologie humaines, 11e édition, Erpi, 2019

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ouvrages de référence, présentations multimédia, notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation écrite.

Aucune dispense partielle n'est accordée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière				0		0
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).